

# Master 1 - Informatique

## Bases de Données Intelligence Artificielle (BDIA) & Image Intelligence Artificielle (IIA)

REFERENCE(S) : 07WD474L 07RD474L 07ID474L 07ID472L 07AD474L  
Alternance et Formation Professionnelle (FP)

### PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2023-2024

| PEDAGOGIE  | SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)   |
|--|---|
| <p><b>Responsables pédagogiques</b><br/>Céline ROUDET / Tel : 03 80 39 38 27<br/><a href="mailto:Celine.roudet@u-bourgogne.fr">Celine.roudet@u-bourgogne.fr</a></p> <p>Sandrine LANQUETIN / Tel : 03 80 39 69 87<br/><a href="mailto:sandrine.lanquetin@u-bourgogne.fr">sandrine.lanquetin@u-bourgogne.fr</a></p> <p><b>Secrétariat pédagogique</b><br/>Delphine CHABANNE / Tel : 03 80 39 58 87<br/><a href="mailto:delphine.chabanne@u-bourgogne.fr">delphine.chabanne@u-bourgogne.fr</a></p>  | <p><b>Secrétariat</b><br/>Tél : 03 80 39 37 71<br/><a href="mailto:formation.continue-sctech@u-bourgogne.fr">formation.continue-sctech@u-bourgogne.fr</a></p> |
| <b>OBJECTIFS (DESCRIPTIF DE LA FORMATION)</b>  |   |
| <p>La première année du Master STIC, parcours « Informatique », constitue le tronc commun de deux parcours de spécialisation en M2 : Bases de Données - Intelligence Artificielle et Image et Intelligence Artificielle.</p> <p>L'objectif de cette première année est l'approfondissement des fondements et des outils de l'informatique. Elle forme des cadres tant au niveau théorique que pratique, capables d'assurer des fonctions de chef de projet informatique.</p>   |   |
| <b>PUBLIC</b>  |   |
| <p><b>Dans le cadre de la formation professionnelle</b> : Accessible aux publics suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salariés (CPF, plan de développement des compétences...)</li> <li>- Demandeur d'emploi</li> <li>- Financement à titre individuel</li> </ul> <p><b>En contrat de professionnalisation</b> : Accessible aux publics suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 26 ans et demandeurs d'emploi (26 ans et plus) inscrits au Pôle emploi</li> </ul> <p>L'inscription à pôle emploi, n'est pas nécessaire pour les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qui terminent une année de cours dans le cadre de la formation initiale</li> <li>- Qui terminent un stage professionnel avant l'entrée en formation</li> <li>- Qui terminent un emploi la veille du jour de formation</li> </ul> <p>Carte de séjour et autorisation de travail obligatoires pour les étrangers. Pour les résidents étrangers, il est conseillé d'anticiper les démarches auprès de l'ambassade de France pour obtenir ces documents.</p> <p><b>En contrat apprentissage</b> : Accessible jusqu'à 30 ans</p> |   |
| <b>MODALITES D'ACCES</b>   |   |
| <p>La formation est accessible :</p> <p><b>De plein droit :</b></p>  |   |

Sont admis de plein droit en première année du master Informatique et les étudiants ayant validé la licence L3 informatique de l'UFR Sciences et Techniques (à l'Université de Bourgogne).

#### Sur sélection :

Le recrutement se fait sur dossier (dans la limite de la capacité d'accueil instaurée) :

- pour les étudiants ayant validé une autre licence L3 informatique que celle de l'UFR Sciences et Techniques (à l'Université de Bourgogne),
- pour les étudiants qui ne sont pas issus d'une licence L3 Informatique.

Le dossier doit être complété par diverses pièces (relevés de notes, recommandations d'enseignants, programmes des enseignements suivis).

Une commission pédagogique étudie les dossiers hors parcours classique. Elle peut demander au candidat de suivre des modules extérieurs au Master 1<sup>ère</sup> année (par exemple des modules de L3) considérés comme prérequis pour la formation.

#### Par validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) ou par validation des études du supérieur (VES - Reconnaissance des diplômes acquis en France ou à l'étranger)

Une commission pédagogique étudie les dossiers dans le cadre de la validation d'acquis ou d'études. Elle peut demander au candidat de suivre des modules extérieurs au Master 1<sup>ère</sup> année (par exemple des modules de L3) considérés comme pré-requis pour la formation.

#### FORMATEURS (MODALITES D'ENCADREMENT)

La présence des étudiants aux cours est requise (CM, TD, TP).

La formation est dispensée par des enseignants-chercheurs en informatique de l'université de Bourgogne et/ou des professionnels venant de l'extérieur.

#### ORGANISATION DE LA FOMATION

Rythme et contenu : Voir programme et calendrier

Lieu de la formation : UFR Sciences et techniques

#### METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Des supports de cours numériques sont mis à disposition des étudiants dans le cadre de la formation.

Les méthodes pédagogiques incluent : des travaux pratiques, des études de cas, des exposés (synthèses ou retour d'expérience), des séminaires d'entreprises en relation avec les métiers visés.

#### MOYENS TECHNIQUES

Les cours comportent des CM, des TD et des TP.

Les TP se font sur ordinateur dans des salles équipées. Les étudiants peuvent amener leur ordinateur personnel et leur clef USB.

#### SELECTION PEDAGOGIQUE

Candidatures par le biais du portail national des masters : <https://www.trouvermonmaster.gouv.fr/>

Pour toute question complémentaire, contacter le secrétariat pédagogique de la formation (indiqué en haut du document).

Après acceptation de votre candidature, le SEFCA vous contacte pour vous transmettre votre dossier d'alternance ou de formation continue selon votre statut et votre dossier d'inscription administrative. Après réception, ces documents sont à retourner au SEFCA dans les meilleurs délais.

#### PROCEDURE DE RECRUTEMENT

(Uniquement si la formation est proposée en alternance)

Info disponible en haut du document sous le nom de la formation

Démarches à valider avant l'inscription administrative au SEFCA (à la maison de l'université) :

- Obtenir un accord de recrutement par une entreprise
- Faire valider les missions proposées par le responsable pédagogique de la formation
- Obtenir un avis favorable de la candidature pédagogique

Il est conseillé de rechercher une entreprise sans attendre la réponse de la commission pédagogique.

### MODALITES D'ÉVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Modalités d'évaluation mises en place par les enseignants et/ou professionnels : contrôle terminal, contrôles continus, soutenance orale (stage facultatif, mémoire de stage et évaluation par un tuteur professionnel)

Pour consulter les règles communes aux études LMD actualisée, saisir : « Référentiel commun des études de l'université de bourgogne » dans un moteur de recherche

### COMPETENCES ACQUISES

A l'issue de la première année M1 du Master STIC parcours Informatique, les étudiants auront acquis une connaissance approfondie des fondements et des outils en Informatique. Cette première année forme des cadres tant au niveau théorique que pratique, capables d'assurer des fonctions de responsable en informatique.

### DEBOUCHES

Les étudiants ayant acquis à la fin de la 1ère année du Master Informatique des connaissances approfondies théoriques et pratiques dans divers domaines informatiques peuvent être recrutés en tant que responsable ou chargé d'études dans tous les domaines des entreprises qui utilisent l'informatique.

#### **Poursuite d'études :**

La poursuite d'études est recommandée ; la 2ème année du Master constitue la véritable année de spécialisation, avec le choix entre plusieurs spécialités professionnelles en informatique :

- ▶ Bases de données - Intelligence artificielle,
- ▶ Image et Intelligence Artificielle